



L'OFFICIEL

delegation-lozere@gard-lozere.fff.fr



N°08 du 16 octobre 2020

Le journal numérique de l'ADFL

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER ANTENNE DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL DE LOZERE

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire d'Hiver de la saison 2020/2021 aura lieu le **Samedi 21 novembre 2020** à la salle Colucci au Monastier.

Conformément aux statuts et dispositions réglementaires, pour répondre aux obligations de communication de l'ordre du jour qui sera établi lors de la réunion du prochain Comité Directeur, les clubs peuvent présenter des questions écrites ou des modifications aux règlements **avant le 21.10.20 dernier délai**.

Au cours de cette Assemblée, il sera procédé à l'élection des membres du Comité de Direction (scrutin de liste bloquée, cf. Article 13 alinéa 3 des Statuts du District).

L'appel à candidatures pour ces élections est ouvert du 07.10.20 au 21.10.20 à minuit,

cachet de la Poste faisant foi.

Tout dossier de candidature au Comité de Direction doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

ANTENNE DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL DE LOZERE

Election du Comité de Direction

ZA d'Alteyrac – BP 71

48002 MENDE CEDEX





L'OFFICIEL

delegation-lozere@gard-lozere.fff.fr



N°08 du 16 octobre 2020

Le journal numérique de l'ADFL



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal n°7

Réunion du :	Mardi 13 octobre 2020
À :	18 h – ADFL
Présidence :	M. Frédéric FOLCHER
Présents :	M. Patrick DURAND, Rui FERREIRA
Excusés :	MM. Christophe DUBOIS, José TORROJA

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le procès-verbal n°6 de la réunion du 06.10.2020

Rencontres / Désignations

Les rencontres et désignations sont consultables sur les sites de la Ligue de Football d'Occitanie, des District Gard-Lozère et District de l'Aveyron.

Courriers reçus

Clubs :

- * ES Rimeize : demande d'arbitre pour la rencontre D6 Lozère du 18.10.20 (mail du 11.10.20). Pris note.
- * AS Le Malzieu : demande d'arbitre pour la rencontre Féminine du 18.10.20 (mail du 12.10.20). Pris note.

Arbitres :

- * Mme Mélanie MUNIER :
 - indisponible du 24 au 25.10.20 (mail du 08.10.20). Pris note.
 - indisponible du 31.10.20 au 01.11.20 (mail du 08.10.20). Pris note.
 - indisponible du 14 au 15.11.20 (mail du 08.10.20). Pris note.
- * Mr Christian GARD :



- indisponible le 17.10.20 (mail du 08.10.20). Pris note.
- indisponible le 29.11.20 (mail du 11.10.20). Pris note.
- * Mr Anthony MURCIA :
 - indisponible du 17.10.20 (mail du 12.10.20). Pris note.
 - indisponible du 24.10.20 mais disponible le 25.10.20 (mail du 07.10.20). Pris note.
- * Mr Jean-Paul ROBERT : disponibilités jusqu'à la fin de l'année 2020 (mail du 10.10.20). Pris note
- * Mr Bastien BRUNEL : indisponible les 17 et 18.10.20 (mail du 12.10.20). Pris note.
- * Mr Laurent COULON : indisponible du 23 au 25.10.20 (mail du 12.10.20). Pris note.
- * Mr Jérôme ROMERO :
 - certificat de reprise à compter du 11.09.20. Pris note.
 - indisponible le 18.10.20 (mail du 12.10.20). Pris note.
 - indisponible du 31.10.20 au 01.11.20 (mail du 12.10.20). Pris note.
- * Mr David ANTUNES : indisponible du 16 au 23.10.20 (mail du 12.10.20) Pris note.

Observateurs :

- * Mr Patrick DURAND : concernant la rencontre U15 du 11.10.20. Pris note.

Le Président de séance,

Frédéric FOLCHER

Le Secrétaire de séance,

Rui FERREIRA



COMMISSION COMPETITIONS SENIORS

Procès-verbal n°4

Réunion du :	Lundi 12 octobre 2020
À :	17 h 30 – ADFL (réunion téléphonique)
Présidence :	M. Bernard CAUPERT
Présents :	MM. Christian LEZE, Jérôme ROMERO

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal n° 3 du 21.09.2020

Courriers reçus

- Mairie de Séverac d'Aveyron : arrêté municipal du 03 au 05 octobre à 8 h. Pris note



Clubs :

- * US La Chapelle Laurent : nous précisant l'horaire pour la rencontre féminine du 18 octobre. Pris note.
- * Vaillante Aumonaise : demande d'avancer la rencontre féminine du 18 octobre. Refus car manque accord du club adverse.
- * Valdonnez FC : proposition date pour programmer la rencontre féminine non-jouée du 04.10.20. Pris note.

Modification au calendrier

D6 LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22817370 du 18.10.2020

La rencontre FC GRANDRIEU-ROCLES 1 / ASGF Mendois 1, initialement programmée le 18.10.2020 à 15 h, est inversée et se jouera même jour même heure sur LE CAUSSE D'AUGE à MENDE (accord des deux clubs).

Matches restant à reprogrammer

D6 LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22817351 du 03.10.2020

- EL LE BLEYMARD / AS RANDONNAISE

D6 LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22817352 du 04.10.2020

- ESC LE BUISSON 3 / US ST GERMANAISE

D6 LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22817364 du 11.10.2020

- AS LE MALZIEU 2 / ES RIMEIZE 1

SENIOR FEMININE LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22815516 du 03.10.2020

- ST GEORGES-FC SOURCE / LACHAPPELLE LAURENT

SENIOR FEMININE LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22815527 du 04.10.2020

- E. VALDONNEZ-FSL / MARGERIDE FC

SENIOR FEMININE LOZERE POULE UNIQUE – Match n°22815526 du 11.10.2020

- ST GEORGES-FC SOURCE / ESC LE BUISSON

Toutes les dates libres sont considérées comme des dates de rattrapage, y compris en semaine et pendant les vacances scolaires (rappel article 91.5 des Règlements Généraux du District).

Les matchs se dérouleront à 15 h.

Les matchs de lever de rideau à 12 h

RAPPEL AUX CLUBS :

*Toutes les demandes de modification de date, d'horaire ou de terrain doivent être effectuées par les clubs via FOOTCLUB, **10 JOURS DERNIER DELAI** avant la date de la rencontre.*

Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

Coupe Lozère



L'OFFICIEL

N° 08 du 16 octobre 2020

Afin de pouvoir procéder au tirage du cadrage de la Coupe Lozère, il est demandé aux clubs de bien vouloir confirmer leur engagement via FOOTCLUB avant le **LUNDI 19 OCTOBRE DERNIER DELAI.**

Le tirage aura lieu le MARDI 20 OCTOBRE au siège de l'ADFL.

Compte tenu de la crise sanitaire, celui-ci sera effectué par les membres de la Commission. Pas de réception de public.

PROCHAINE REUNION : MARDI 20 OCTOBRE à 17 h 30

Le Président,

Bernard CAUPERT

Le Secrétaire de séance,

Christian LEZE